



CHAMONIX, le 13 Octobre 2018

chamonix
MONTBLANC

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

JMB/SD.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 18 OCTOBRE 2018 A 18 HEURES 00,
À L'HÔTEL DE VILLE**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT:

Administration générale :

- Communications du Maire
- Communication déchets économie circulaire
- Chambre Régionale des Comptes : Rapport sur les actions entreprises
- Constitution de la commission de contrôle financier
- Convention MJC : Avenant 2018
- Association OGEC Jeanne d'Arc : Convention de forfait communal 2017/2020

Gestion financière :

- Budget Général Décision modificative n°3 sur le budget Primitif 2018
- Budget remontées mécaniques décision n°2 sur le budget primitif 2018
- Budget lotissement Tissières décision modificative n°2 sur le budget primitif 2018
- Clôture du budget lotissement Tissières
- Adoption des tarifs publics 2019
- Location des salles communales – Tarification 2020-2021

Remontées mécaniques :

- Tarifs compagnie du Mont-Blanc- Saison hivernale 2018/2019

Gestion du domaine :

- Rétrocession de parcelles appartenant à la société Chaplin Chalet Compagny à la commune- Lieu-dit « Les Carres »
- Extinction de la servitude de passage de piste de ski sur la propriété OHAYON – Lieu-dit « La Côte »

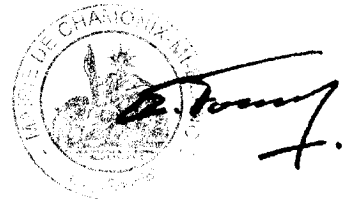
- Cheminement rustique – Acquisition par la commune de la parcelle cadastrés G n° 1725 appartenant à l'Indivision VOUILLAMOZ
- Servitude de passage d'un réseau électrique souterrain- Allée Fantié
- Servitude de passage d'un réseau électrique souterrain - Lieu-dit « Trélechamps d'en bas »
- Servitude de passage d'un réseau électrique souterrain – Chemin des Lanchers
- Classement du chemin rural du Lavoussé dans le domaine public communal

Délégation donnée au Maire – Article L. 2122.22

- Information au conseil municipal – Signature des baux et conventions

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



E. FOURNIER.